



MAIRIE DE ST-DERRIEN

INFORMATIONS DU 24 AOUT 2015

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Veuillez noter que la mairie est fermée au public le mardi toute la journée.

☎ 02.98.68.52.44. adresse mail : saint.derrien@outlook.fr.

Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

S'adresser à la mairie.

Numéros utiles : Médecin de garde **15 SAMU**, Pharmacie de garde : **3237**,
Pompiers : **18** portable **112**, gendarmerie : **17**, Déchetterie de BODILIS : **02 98 68 99 99**.

ELECTION DES CONSEILLERS RÉGIONAUX

Les électeurs sont convoqués le **dimanche 06 décembre 2015** pour procéder à l'élection des conseillers régionaux. Le scrutin sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Le second tour du scrutin aura lieu selon les mêmes modalités le dimanche 13 décembre dans les régions où il devra y être procédé.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ELECTORALES EN 2015

Les demandes d'inscriptions déposées entre le 01 janvier 2015 et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter pour les conseillers régionaux le 06 décembre 2015 et éventuellement le 13. Nous invitons fortement les personnes qui souhaitent voter au mois de décembre et qui ne sont pas inscrites ou qui ont déménagé à le faire rapidement.

ETAT-CIVIL

Naissance

Cléo ELEGOET, née à BREST le 27 juillet 2015, « Quinquis-Bras ».

Mariages

Guillaume Edouard BORTOLATO et Mélanie GEHENDEZ 1 le hameau du verger mariés à SAINT-DERRIEN le 12 juillet 2015.

Frédéric LE BORGNE et Emilie DANIEL 19 le Bourg mariés à SAINT-DERRIEN le 25 juillet 2015.

Erwan PONDAVEN et Céline PERON « Bellevue » mariés à SAINT-DERRIEN le 1^{er} août 2015.

Décès

Hervé LE ROUX, 87 ans, retraité, domicilié à « Keraudy-Bian », décédé le 17 août 2015 à LANDERNEAU.

Nous rappelons aux personnes ou aux familles, qui ne souhaitent pas la publication des avis les concernant, de prévenir la mairie.

URBANISME

- Permis de construire accordé le 31 juillet 2015 à Jean Christophe MICHEL et Sabrina L'HERITEAU pour l'agrandissement d'une habitation à « Quillien ».
- Demande de permis de construire déposée en mairie le 31 juillet 2015 par Julien et Adeline BECKER pour l'agrandissement d'une habitation au 2 rue des marronniers.
- Déclaration préalable déposée à la mairie le 15 juillet 2015 et accordée le 07 août 2015 à Philippe KERMARREC pour la construction d'un silo à maïs découvert.

SERVICE NATIONAL - RECENSEMENT

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 1999** sont tenus de se faire recenser **avant le 15 octobre 2015**, dès qu'ils ont 16 ans. Cette démarche est obligatoire.

REPAS DES CHASSEURS

Le traditionnel repas des chasseurs sera servi le samedi 05 septembre à partir de 19 heures à la salle polyvalente.

Tous les agriculteurs, propriétaires terriens et tous les bénévoles du ball-trap sont cordialement invités.

Pensez à vous inscrire pour le lundi 31 août auprès de Roger CADIOU au 02 98 68 55 31, 06 68 52 59 26, de Rémy CADIOU au 06 77 59 51 99 ou Philippe QUIVIGER au 06 87 18 92 57.

Art floral

Les cours d'art floral vont reprendre. Ils auront lieu le 3^{ème} vendredi de chaque mois à la salle polyvalente. Deux séances sont proposées, l'une à 17 heures et la deuxième à 20 heures. Les cours seront dispensés par Josée BALCON balcon.josée@gmail.com. Le premier cours est fixé au vendredi 18 septembre. Les personnes intéressées peuvent contacter Yvonne LE BRAS au 02 98 68 50 35 ou Jeanne MASSON au 02 98 68 51 98.

La feuille pour le mois de septembre est disponible à la mairie. Possibilité de la transmettre par mail. En faire la demande à saint.derrien@outlook.fr.

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA BAN

Le commandant de la BAN a convié le bureau de l'association ainsi que les maires le jeudi 09 juillet afin de leur exposer les modalités de l'étude de l'air qui sera menée en septembre et en octobre en pleine période d'ASSP.

Cette étude consistera à mesurer et analyser en période d'activité intense :

- Le BTEX regroupant 4 composés chimiques, volatils et toxiques : le benzène, le toluène, l'éthylbenzène et le xylène.
- Le dioxyde d'azote.
- Les particules fins.

L'appel d'offre pour cette étude est lancé et le contrat devrait se conclure début août.

Début septembre, l'association rencontrera de nouveau les autorités militaires et l'organisme retenu pour décider ensemble des modalités (cohérence géographique des capteurs...).

ECOLE SAINT-YVES

La rentrée scolaire est fixée au mardi 01 septembre 2015 à 8 heures 45. La garderie (dès 7 heures 30) et le service de restauration fonctionneront ce jour-là. La nouvelle directrice, Mme Evelyne ANDRE, sera joignable à partir du jeudi 27 août. Prendre contact au 06 61 41 25 42.

COMMUNIQUÉ DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

« Pour prendre rendez-vous avec les conseillers départementaux du canton de LANDIVISIAU, merci d'appeler pour M. Jean-Marc PUCHOIS : la mairie de LAMPAUL-GUIMILIAU au 02 98 68 76 67 et pour Mme Elisabeth GUILLERM : Le secrétariat des Elus de l'Alliance pour le Finistère au 02 98 76 24 08. Il vous est également possible de leur écrire aux adresses e-mails suivantes : jean-marc.puchois@finistère.fr ou elisabeth.guillerm@finistere.fr ».

SYNDICAT MIXTE DU LÉON

Permanences OPAH

| | | |
|---|--------------------------------|-----------|
| LANDIVISIAU Communauté de Communes Zone de Kerven | Mercredis 2 et 17 septembre | 10h30-12h |
|---|--------------------------------|-----------|

Permanences HEOL (Conseil Technique sur les économies d'énergie) :

| | | |
|----------------------------------|---------------------------------|-----------|
| PLOUESCAT - Siège du S. Mixte | Mercredi 9 septembre Sur RDV | 09h30-12h |
|----------------------------------|---------------------------------|-----------|

Permanences ADIL (réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement) :

| | | |
|---|-----------------------------|---------|
| LANDIVISIAU Communauté de Communes Zone de Kerven | Mardi 08 et 22 septembre | 09h-12h |
|---|-----------------------------|---------|

Renseignements : Syndicat Mixte du Léon au 02 98 61 91 51.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Les prochaines permanences auront lieu en mairie de PLOUNEVENTER le jeudi 03 et 24 septembre de 9 à 12 heures.

Temps d'éveil à la salle de Sklerijenn - Eveil au mouvement et au jeu : jeudi 10

Temps d'éveil : jeudi 24.

Permanences à LANDIVISIAU : Du lundi au vendredi (9h/12H30 - 13H30/17h).

Permanences de soirée (de 17h à 20h, sur RDV) mardi 08, jeudis 03 et 24 septembre.

Permanences de midi (de 12h30 à 13h30) tous les vendredis du mois.

Vous pouvez nous contacter au 0298249715.

ou par mail : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com.

Rando-contée pour les tout-petits

En collaboration avec l'Association ADDES, nous vous invitons à participer à une petite randonnée adaptée aux tout-petits. Tout en se promenant, les enfants écouteront et répèteront des petites comptines. Une façon originale et ludique de découvrir le paysage et les animaux !

RDV LE JEUDI 17 SEPTEMBRE,

A 10 heures au Lac du Drennec à COMMANA

(à côté du terrain de tennis/camping)

Le nombre de places étant limité, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire auprès des animatrices du relais (02 98 24 97 15).

« Rencontres africaines avec la halte garderie et le RPAM »

Le Relais parents assistantes maternelles et la halte garderie itinérante « 1000 pattes » organisent des **matinées festives**

- Le **samedi 26 septembre** à la salle saint Ildut de Sizun à partir de 10h
- Le **samedi 10 octobre** à la bibliothèque de Plougourvest à partir de 10h.

L'occasion de présenter leurs services et leurs activités sur le territoire. Une visite guidée du bus de la halte garderie vous sera proposée !

Ces matinées seront **animées par Rock Dedegbe, percussionniste africain.**

Au programme : manipulation libre des instruments, petite séance de découverte autour de chants et danses africaines simples puis petit concert de l'artiste !!

Sur place également : parcours de motricité, jeux et matériel petit enfance... et petit goûter pour les gourmands.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 10 juillet 2015.

► **Enquête publique « exploitation des réservoirs d'essence de la BAN de LANDIVISIAU »**

Le Conseil Municipal, considérant que l'installation concernée n'est pas située sur le territoire de la commune de SAINT-DERRIEN, ne se prononce pas.

► **Rapport sur le prix de l'eau**

Eric LOAEC présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2014. Ce rapport est accepté à l'unanimité.

Il peut être consulté en mairie.

► **Création d'emploi « secrétaire de mairie »**

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste à compter du 1^{er} octobre 2015.

► **Participation école publique de LANDIVISIAU**

Un enfant domicilié depuis mars 2015 dans la commune est inscrit à l'école publique à LANDIVISIAU. La ville de LANDIVISIAU sollicite la somme de 103.54 € à la commune de SAINT-DERRIEN. Accord du Conseil Municipal.

► **Acquisition de logiciels**

Les logiciels « Etat Civil, Elections, Population, Recensement militaire » sont anciens et ne seront plus mis à jour à compter du 01 janvier 2016. Il est nécessaire de les remplacer. Coût : 1 356 €. Accord du Conseil Municipal.

► **Inauguration officielle des travaux réalisés**

L'inauguration officielle de l'aménagement et de la sécurisation de la RD 229, des travaux au plan d'eau (aire de jeux...), de la réhabilitation du hangar et de ses abords, de la mise en place de l'équipement multisports et du lotissement « Le hameau du verger » aura lieu le vendredi 11 septembre, à 16 heures, sous la présidence de Monsieur Philippe BEUZELIN, Sous-Préfet de MORLAIX.

► **CCAS**

Le banquet du CCAS sera servi le samedi 17 octobre, à midi, à la salle polyvalente.

MA RUCHE : JE LA DÉCLARE

La déclaration annuelle des ruchers : Une obligation réglementaire dès la 1^{ère} ruche, un geste citoyen et responsable.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ?

Faire cette déclaration en automne, après la mise en hivernage, permet de connaître le nombre de colonies qui passeront l'hiver. Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre.

- Par internet sur le site teleruchers

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure> si vous avez déjà déclaré les années passées.

- Auprès du GDS par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration : il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet).

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/CERFA_13995.do ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Ma déclaration 2015 ? A réaliser au plus vite par formulaire papier auprès de votre GDS avant le 31 octobre 2015.

Ma déclaration 2015 ? A réaliser si possible sur le site entre le 1^{er} novembre 2015 et le 28 février 2016.

GDS du FINISTERE 3, allée Sully CS 32018 29018 QUIMPER CEDEX.

COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'animation organise un rallye vélo le 29 Août à partir de 10h00. Le rendez-vous se fera au niveau du terre-plein situé à proximité de l'église.

Le rallye n'est pas une course de vitesse et d'ailleurs la rapidité n'est pas prise en compte pour établir le classement. Le parcours sera plus facile cette année avec un accent donné sur différents jeux à effectuer par des enfants ou des adultes. Comme d'habitude les déguisements seront aussi pris en compte.

Un questionnaire fera également travailler les neurones 3 jours avant la rentrée scolaire. Pour les personnes souhaitant voir une partie du déroulement du rallye, la dernière étape sera au plan d'eau. L'horaire d'arrivée sur le site devrait se situer vers 17h00.

Le soir, juste après la proclamation des résultats un repas est prévu. Au menu salades, grillades et glace.

Tarifs : 10 euros pour les adultes et 6 euro pour les enfants (boissons comprises).

Comment participer ?

Inscriptions pour le **Mercredi 26 Août** au 02.98.24.81.90 ou au 06.37.01.01.63.

Même si vous n'avez pas passé la journée sur le vélo il est bien sûr possible de participer au repas.

Repas du midi : chacun apporte son pique-nique le matin et nous nous chargeons de l'acheminer sur le lieu du repas.

Bilan de l'appel à souscription volontaire suite au vol de la recette des miroirs de feu.

Peu après le vol d'une grande partie de la recette du « moules-frites », nous avons lancé un appel à souscription volontaire pour tenter de récupérer une partie des chèques que les participants avaient pu faire lors de la soirée. Le bilan est pensons-nous très satisfaisant car nous avons sans doute reçu au moins le montant des chèques volés.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui par ce geste ou leur soutien moral ont permis de sortir de cette situation. Merci aussi à toutes les associations de la commune. Merci aussi aux associations des autres communes pour leur soutien.

LANDIVISIAU - VIDE GRENIER

L'association des amis de Lannouchen/Saint-Jacques organise un vide grenier le dimanche 13 septembre de 09 à 18 heures à la Résidence Saint-Vincent Lannouchen. Le bénéfice servira à financer une partie du parcours de santé pour le bien être des résidents. Un repas peut être réservé auprès de l'association (12 euros). Contact : Amis de Lannouchen Tél. 02 98 68 06 55.

BULLETIN : Il paraîtra le lundi 05 octobre. Remettre les avis à la mairie pour le Lundi 28 septembre.

L'ALSH organise sa 2^{ème} COLLECTE DE VETEMENTS

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2015 10H00 à 12H00

PLOUNEVENTER: Salle Ty an Oll

SAINT SERVAIS: Salle Allée de pétanque

SAINT DERRIEN: Salle polyvalente

VETEMENTS

CHAUSSURES

LINGES DE MAISON

PETITS JOUETS

PELUCHES

VALISES, SAC A DOS, A MAIN

...



Venez nombreux nous déposer en sacs fermés tout ce qui vous embarrasse !

Avec la participation de Leroy Frép'



Organisée par l'ALSH St Servais – St Derrien – Plouneventer
Permet de financer et d'organiser les sorties de nos enfants



LE CENTRE DE LOISIRS ACCUEILLE VOS ENFANTS DES LE LUNDI 31 AOUT A
LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT SERVAIS.

POUR JOINDRE L'ALSH : 06.66.43.46.42

LES THEMES SUIVANT SONT PROPOSES :

LUNDI 31 AOUT



FINAL DE L'ETE

MERCREDI 2 SEPTEMBRE



SOUVENIRS DE VACANCES

MERCREDI 9 SEPTEMBRE



MILLE ET UN ACCESSOIRES DE BUREAU

MERCREDI 16 SEPTEMBRE



JEUX EN SCENES !!

MERCREDI 23 SEPTEMBRE



BALADE ET CUISINE D'AUTOMNE

MERCREDI 30 SEPTEMBRE



A VOS COQUILLES !!
